



l'écho du rocher

INFOS VILLAINES



Juin 2025



Présentation des élus



Jean-Pierre Houbron
Maire

- Gestion et coordination administrative - Service public - Ressources humaines - Urbanisme



Colette Huault
1^{ère} adjointe
- Action sociale
- Jeunesse
- Aînés - Ecole



Florent Pasquier
2^e adjoint
- Bâtiments - Voirie
- Réseaux - Environnement
- Sécurité routière



Sylvie Caruso
3^e adjointe
- Finances
- Economie
- Sport



Joël Rouillé
4^e adjoint
- Vie associative, culturelle
et sportive
- Communication - Tourisme



Christophe Allais
Conseiller délégué
- Urbanisme
- Patrimoine troglodytique



Jean-Pierre Rideau-Baudin
Conseiller délégué
- Culture - Tourisme
- Environnement (SAVI)



Sabine Fouquet
Conseillère
- Action sociale - Jeunesse
- Aînés - Ecole



Marie-France Sennegon
Conseillère
- Action sociale - Culture
- Tourisme - Ecole



Marlène Pavy
Conseillère
- Vie associative
et culturelle - Ecole



Caroline Raboin
Conseillère
- Action sociale - Jeunesse
- Aînés - Ecole



Jean-Gaël de la Monneraye
Conseiller
- Bâtiments
- Environnement



Jérôme Roy
Conseiller
- Voirie
- Fleurissement



Marie-Annette Bergeot
Conseillère



Yoann Sevestre
Conseiller

« Façonnons l'avenir de notre village, ensemble et autrement »

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée lors des récentes élections. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous incombe. Nous abordons ce mandat avec enthousiasme et détermination, conscients des défis qui nous attendent. Faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où la solidarité et le bien-être de chacun sont au cœur de nos actions. Notre équipe municipale s'est réparti les différents domaines, selon l'aptitude et la compétence de chacun, pour répondre au mieux à vos sollicitudes.

Dès les premiers jours de notre mandat, nous avons mis en œuvre des actions concrètes pour répondre à vos préoccupations. Ainsi, nous avons lancé le nettoyage de nos rues, afin de rendre notre cadre de vie plus agréable et plus propre.

Nous croyons fermement à l'importance du dialogue et de la concertation. C'est pourquoi nous serons à votre écoute, disponibles et transparents dans nos décisions. Nous vous invitons à participer activement à la vie de notre commune, à travers les différentes instances de participation citoyenne qui seront mises en place. ■



Jean-Pierre Houbron,
Maire de Villaines-les-Rochers
et 6^e Vice-président de la Communauté de Communes de Touraine Val de l'Indre.

sommaire

P4 TOUS COMPTES FAITS...

- Résultats de l'exercice 2024
- Budget primitif 2025

P6 EAU POTABLE

- Gestion de l'eau, les raisons de la rupture du contrat par la CCTVI

P10 DES ÉLUS À PIED D'ŒUVRE

- La 1^{ère} Adjointe instaure des groupes de travail

P11 SPORT & NATURE

- Le président de l'association de pêche vous informe
- L'«ESV» recherche joueurs et dirigeants

P12 CULTURE

- «Extravague», des artistes de bonne compagnie !
- «Cantoria», une chorale qui nous tient à cœur

P13 MÉTIERS D'ART

- Concours «Ateliers d'art de France»

P14 INITIATIVES LOCALES

- Création d'un comité de la vie associative

P14 C'EST DE L'INFO...

- Un après-midi festif au Club des Jeunes

P15 VOIRIES & RÉSEAUX

- Raccordements et câblage, les travaux reprennent

P15 AIDE ET SOLIDARITÉ

- «Ridellois uni pour l'Ukraine»

P16 ESPACE CULTUREL OSIER VANNERIE

- 3^e Résidence croisée
- Les Compagnons du Terroir

P17 HORIZONS...

- La vannerie polonaise à l'honneur
- Un défilé de confréries à Villaines
- Participation des assos pour le 14 juillet

P17 A VOS AGENDAS !

- Les rendez-vous des associations

P18 PATRIMOINE CULTUREL

- Restauration de l'église St-André (tranche 2)

P20 MARCHÉS-EXPOS

- «Le Brin d'Argile», la maîtrise de la terre et du feu

P21 C'EST DE L'ACTU...

- La Corbeille à Livres
- Changement de circulation

P22 AU CŒUR DU VILLAGE...

- La corne d'abondance nous quitte bientôt...
- Festival «oh! la villaines»

- Un carnaval haut en couleurs

- Le PLU en stand-by

- «Calamity Country» mène la danse !

- Les 50 ans de «La Movalbournie»

P24 LOISIRS DE PLEIN-AIR

- Bienvenue à la pétanque mixte !
- INFO MAIRIE - Entretien partagé du Chillou

l'écho du rocher - Editeur : Commune de Villaines-les-Rochers - Place de la Mairie - 37190 VILLAINES-les-ROCHERS - **Tel :** 02 47 45 43 08

Directeur de la publication : Jean-Pierre Houbron - **Photographie :** Florent Pasquier - **Maquette :** François Caruso

Rédaction : C. Huault, J. Rouillé, F. Pasquier, C. Allais, J.P. Rideau-Baudin, A. François, A. Hervé, M.F. Sennegon, M. Pavy, C. Raboin, J.P. Houbron, J. Roy, S. Fouquet - J.G de la Monneraye - **Imprimeur :** COREP - 2, rue Tanneurs - 37000 TOURS - **Tel :** 02 47 37 22 89

Tirage : 650 Exemplaires sur papier recyclé et recyclable pour peu qu'il soit mis dans la poubelle adaptée.



Le résultat de l'exercice comptable 2024

La clôture de l'exercice comptable 2024, a fait l'objet de multiples ajustements en raison de plusieurs impératifs liés à la prise en compte ou pas des retards de règlement de factures.

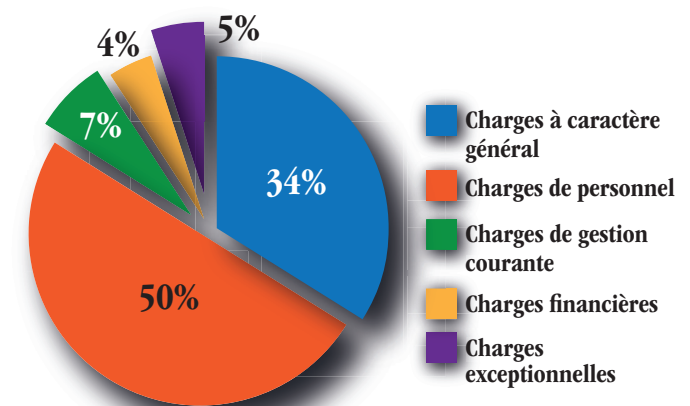
On notera particulièrement, les factures d'eau du second semestre non prises en compte, la taxe foncière des bâtiments communaux mais également le non-versement d'une partie de la compensation de mise à disposition du personnel de 1001 pattes pour l'animation des temps d'activités périscolaires, sans compter les différentes factures de fournisseurs.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

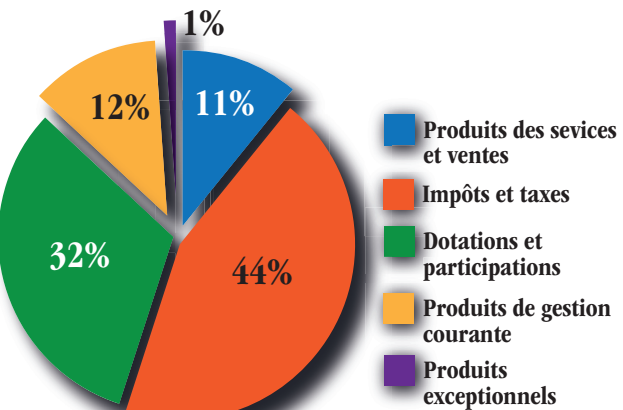
DÉPENSES RÉELLES	
Charges à caractère général	325 900,72 €
Charges de personnel	473 013,27 €
Dotation aux amortissements	- €
Autres charges de gestion courante	62 254,59 €
Charges financières	35 349,81 €
Charges exceptionnelles	76,80 €
Provision dépréciation	- €
Atténuation de produits	46 504,22 €
Dépenses totales exercice	943 099,41 €

RECETTES RÉELLES	
Produits des services et ventes	114 550,92 €
Impôts et taxes	452 264,31 €
Dotation et participations	332 351,92 €
Autres produits de gestion courante	121 621,11 €
Produits financiers	- €
Produits exceptionnels	564,71 €
Reprise sur provisions	- €
Atténuation de charges	4 826,28 €
Recettes totales 2024	1 026 179,25 €
Résultat exercice 2024	83 079,84 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

DEPENSES RÉELLES	
Remboursement d'emprunts	51 788,64 €
Dépôt et cautionnement	705,00 €
Dépenses d'équipement	211 839,03 €
Dépenses totales	264 332,67 €

RECETTES RÉELLES	
Dotations diverses	151 237,44 €
Subventions d'équipement	143 436,85 €
Recette totales	296 779,55 €
Résultat exercice 2024	32 446,88 €

Le budget primitif 2025

Compte tenu de la période transitoire de la municipalité, le budget primitif de la commune pour l'année 2025 a été présenté au conseil municipal comme étant un budget prudent et sans investissement important si ce n'est la poursuite des travaux en cours : restauration de l'église, entretien urgent sur les bâtiments et la voirie.

L'étude de financement pour les investissements des prochaines années est en cours, cela permettra de relancer le projet de la Galandière, d'effectuer des investissements pour la voirie et d'autres projets à venir. L'objectif de la municipalité pour l'année 2025 est d'optimiser les recettes et maîtriser les dépenses afin de clôturer l'exercice 2025 sans creuser le déficit d'investissement qui s'élève pour la fin d'année 2024 à 165 761,89 €

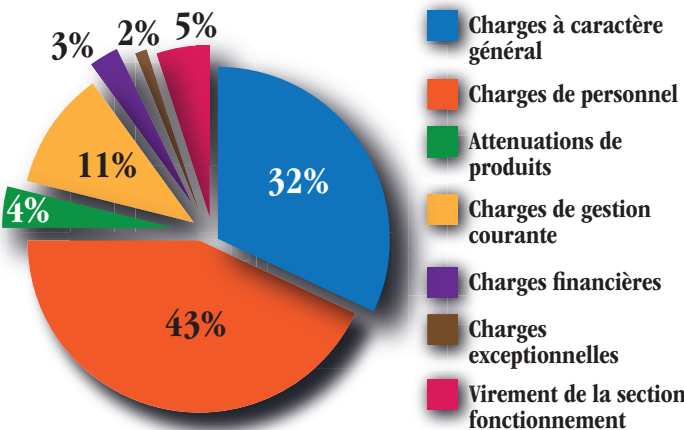


BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

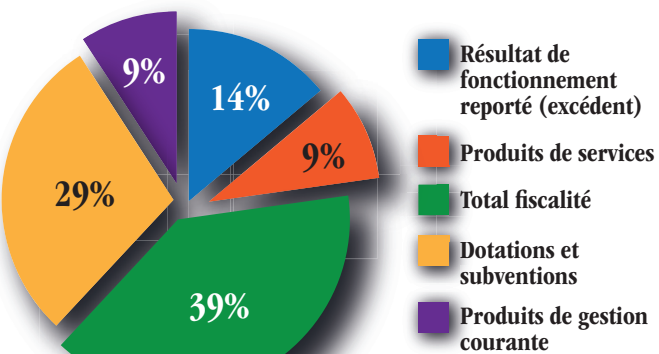
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	372 224,93 €
Charges de personnel	486 800,00 €
Atténuations de produits	45 600,00 €
Autres charges de gestion courante	129 215,35 €
Charges financières	35 500,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Provision dépréciation	7 400,00 €
Virement de la section de fonctionnement	58 254,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	159 300,65 €
Produits des services	106 800,00 €
Total fiscalité	440 615,00 €
Dotations, subventions	329 681,00 €
Autres produits de gestion courante	107 842,00 €
Dotation aux amortissements	8 242,42 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

BUDGET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = A + B	
Emprunts et dettes assimilées	48 500,00 €
Immobilisations incorporelles	35 007,30 €
Subventions d'équipement versées	37 754,51 €
Immobilisations corporelles	14 622,65 €
Immobilisations en cours	278 868,42 €
A - Total des dépenses d'investissement	414 752,88 €
B - Déficit de la section d'investissement 2024	165 761,89 €

BUDGET RECETTE INVESTISSEMENTS = C+D	
Dotations fonds divers et réserves	204 778,32 €
Total subvention	305 738,08 €
Amortissements section fonctionnement	8 243,42 €
Dépôts et cautionnement reçus	3 500,00 €
C - Total recettes investissement	522 259,82 €
D - Virement de la section de fonctionnement	58 254,95 €

Gestion de l'eau par Villaines-les-Rochers

Les raisons de la décision de rupture du contrat par la CCTVI



Le contexte légal

Par exigence légale, la gestion de l'eau est attribuée aux communautés de communes.

La gestion

La CCTVI est seule gestionnaire de droit de l'eau potable. Tous les biens, sites de puisages, châteaux d'eau, matériels, réseaux de distribution, logiciels... appartiennent à la CCTVI.

C'est sous sa responsabilité et sous son contrôle qu'elle confie cette gestion à des sociétés de son choix ou dans notre cas, à la commune de Villaines-les-Rochers.

Cette délégation de gestion se fait sur la base d'une convention décrivant précisément les conditions techniques, juridiques et financières. Le non-respect de cette convention entraîne la rupture du contrat.

Les causes de cette rupture

Avant le renouvellement de la convention en juillet 2024, la CCTVI a envoyé un tableau de synthèse des exigences de la convention. Sur 67 points listés seulement 6 étaient respectés. Après plusieurs réunions et avertissements restés sans effets, la CCTVI a envoyé le 13 novembre 2024 une lettre de mise en demeure exigeant la régularisation des défauts de facturation cités et la mise en place de Payfip, dans un délai de 21 jours. Extrait de la lettre : « A défaut de régularisation, de ces situations, nous serons dans l'obligation de mettre fin à la convention pour motif d'intérêt général. »

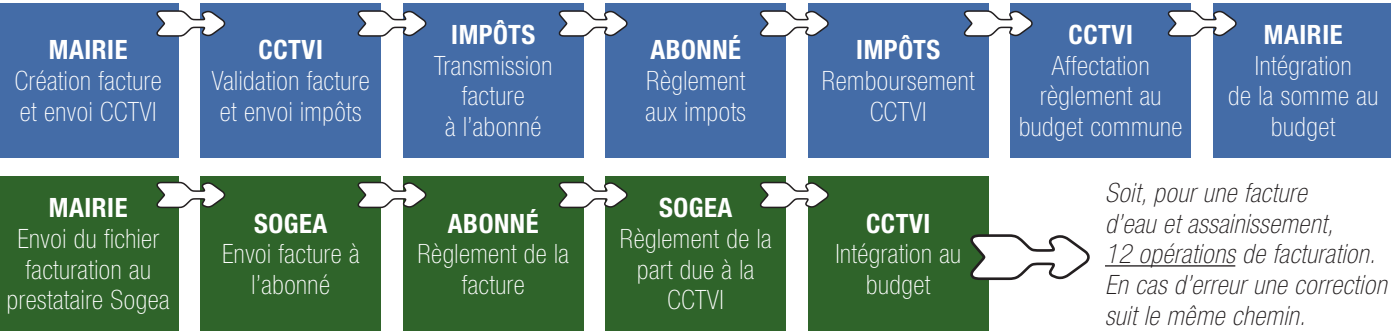
Le délai fixé de 21 jours pour ce courrier du 13 novembre 2024 expirait le 5 décembre. En février après l'élection municipale, la CCTVI nous a convoqués pour nous informer de cette situation de rupture irrévocable, car aucune réponse à ce courrier n'avait été envoyée.

Les erreurs de facturation

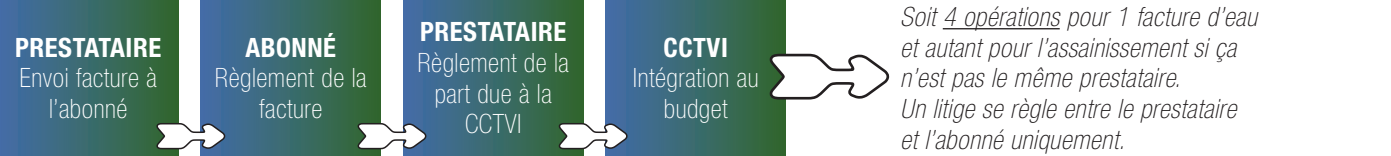
Base de la contestation conduisant à cette rupture de contrat :

- Depuis 2 ans, les relèves font apparaître de multiples erreurs de facturation générant des charges de travail considérables pour tous les intervenants : commune, CCTVI, Impôts, SOGEA.
- Erreurs de volume, d'adresse, de gestion d'abonnements ouvertures/fermetures de compteurs, problèmes de traitement numérique liés à une incompatibilité entre le logiciel de relève et celui de facturation, défauts de fiabilité des nouveaux compteurs numériques installés... Un cumul de dysfonctionnements qui impose un changement immédiat de logiciel de traitement et une reprise intégrale des données de base du fichier abonnés avant la prochaine relève de Juin. Tâche impossible pour notre petite structure disposant uniquement d'un mi-temps pour la gestion de l'eau et sans les moyens financiers nécessaires correspondants.

CIRCUIT DE FACTURATION ACTUEL



CIRCUIT DE FACTURATION AVEC UN PRESTATAIRE



Cette simple description démontre la différence de gestion entre les 2 possibilités et le coût de traitement associé.

HIER :

Pour conserver cette gestion de l'eau, il aurait fallu...

- Dans un tout premier temps, face à la CCTVI peu favorable à la délégation de gestion à notre commune, le minimum requis aurait été d'être extrêmement rigoureux dans l'application de chaque point de la convention afin de démontrer notre capacité et notre exemplarité. L'accumulation des dérives liées au manque de rigueur et au laxisme de la gestion au fil des années nous ont conduit à cette situation critique.
- Dans un second temps, Il fallait répondre dans les délais à la lettre de mise en demeure avec des actions concrètes !

AUJOURD'HUI :

Pour sauvegarder le traitement de l'eau à Villaines...

- Les solutions existent. Avant de décider, nous les avons étudiées et évaluées (voir le tableau ci-dessous) :



PROBLEME	CAUSE	SOLUTION	COÛT
Erreurs de facturation	Fichiers abonnés corrompu	Reprenre intégralement le fichier des 650 abonnés.Vérifier : Correspondance N°abonné-N°compteur-Nom-adresse-coordonnées bancaires. Compteur en place et données abonnements liés.	Non évalué
	Logiciel de facturation obsolète	Remplacer le logiciel de facturation	6 000 € à 10 000 € hors formation
	Communication entre logiciel de relève et de facturation non fiable	Choisir un logiciel de facturation compatible avec les besoins	6 000 € à 10 000 € hors formation
	Compteurs anciens, en panne ou non fiables ; télérelève non fonctionnelle.	Remplacer les 650 compteurs par des télérelève	52 000 € hors pose
	Pas assez de temps pour cette gestion complexe	Augmenter le temps de secrétariat attribué à l'eau potable à mi-temps. Passer le fontainier à temps plein et embaucher un mi-temps au service technique	Évalué à 30 000 € mini
Suivi analytique incomplet	Augmenter le suivi analytique en intégrant des campagnes de recherche des CVM	Financement	Non évalué
Risque de rupture de la déferrisation au Ruchard	Oxydation des réseaux et cuves	Remplacement intégral	350 000 €
Automates de pilotage du réseau obsolètes	Trop âgés, la maintenance n'est plus assurée	Remplacer les armoires de commande concernées.	15 000 €
Rendement réseau à 83,6 % soit 15 856 m³ de pertes.(2024)	Fuites. Recherche impossible à cause des vannes de sectionnement bloquées à remplacer.	Recherche de fuites après remplacement des vannes HS	Non évalué
Renouvellement du réseau d'eau à l'Orgellière	En même temps que celui d'assainissement prévu en 2026	Financement	250 000€
Fonctionnement sur 2025			45 000 €
Investissement dans les 3 ans			673 000 €

En page suivante, vous pouvez évaluer nos capacités financières pour répondre à ces demandes. >>>

BILAN FINANCIER DE L'EXPLOITATION DE L'EAU POTABLE EN 2024

Extrait du bilan financier validé par le conseil municipal - Budget préparé avec la CCTVI et le centre des impôts

2024	Résultat de clôture n-1	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Solde de clôture 2024
Investissement	9 010,20 €		- 45 796,80 €	- 36 786,60 €
Fonctionnement	28 138,90 €	0,00 €	- 3 920,10 €	24 218,80 €
TOTAL	37 149,10 €		- 49 716,90 €	- 12 567,80 €

Nous étions loin d'imaginer une telle situation financière...

Après avoir tant entendu que l'exploitation de l'eau était bénéficiaire, nous avons tous été très surpris de découvrir un résultat aussi déficitaire. Cette situation financière que nous étions loin d'imaginer, nous a confirmé l'adéquation de notre décision de confirmer au plus tôt cette décision de rupture. Cette analyse budgétaire démontre que, sans une augmentation significative des tarifs eau et abonnements, la commune est dans l'impossibilité de réaliser les travaux indispensables et urgents sur ses fonds propres ni d'étendre le temps de travail de l'agent technique et des agents administratifs pour répondre à l'urgence des corrections administratives indispensables. Elle explique aussi pourquoi faute de capacité de financement, la demande d'analyses mensuelles complémentaires exigées par la convention n'a pas été réalisée en 2024 ainsi que l'annulation des travaux du Ruchard malgré le fait qu'une défaillance risque du jour au lendemain de nous priver totalement de la distribution d'eau à Villaines. La capacité financière de la CCTVI offre la possibilité de répondre à tous ces besoins sans impact financier sur nos factures.

Pour résumer les raisons de cette rupture

- Incompétence de la commune à assurer une gestion fiable, rigoureuse et honnête de la facturation de l'eau.
- De multiples points de non-respect de

la convention non corrigés malgré de nombreux rappels.

- Une lettre de mise en demeure restée sans réponse dans le délai imparti.
- Une incapacité financière ne permettant pas de répondre aux exigences de la convention, de la législation, ni aux besoins techniques indispensables et urgents.

Conclusion

Un constat irréfutable d'incapacité de la commune à gérer ce bien critique de santé publique dans le respect des règles définies. Dès notre élection, la CCTVI a mis le conseil municipal devant cette situation et le fait irréversible de cette décision consécutive au choix du conseil municipal précédent de ne pas donner suite à la lettre de mise en demeure.

Nous n'avions alors que 2 possibilités :

- Laisser se dérouler l'action administrative de prononciation de la déchéance qui aurait reporté d'autant les actions et travaux cités au détriment du respect de la qualité du service public attendu.
 - Accepter immédiatement la rupture en la validant par un vote du conseil municipal prononçant ainsi la fin immédiate de cette délégation afin que tout soit mis en œuvre dès le mois d'avril pour une transition en Juin avant la relève et la mise en œuvre des travaux.
- C'est ce dernier choix que nous avons fait pour assurer la prochaine relève dans le respect des droits de l'abonné et une reprise rapide des travaux urgents.

La qualité de l'eau distribuée

Point très important : Ces constats de dysfonctionnement administratifs et financiers n'impactent absolument pas la qualité de l'eau distribuée. Les suivis analytiques sont tous conformes.



Les risques impactent :

- La facturation
- La continuité de la distribution en cas de panne d'un des automates ou de fissure non réparable sur le filtre au Ruchard.

Et maintenant... que va-t-il se passer ?

La CCTVI va lancer l'appel d'offres pour choisir le prestataire. Une fois choisi, nous organiserons une réunion publique avec la CCTVI, le prestataire et les élus du conseil pour vous expliquer les conditions de reprise et répondre à toutes vos questions.

QUEL QUE SOIT LE PRESTATAIRE CHOISI, QUEL CHANGEMENT POUR DEMAIN ?

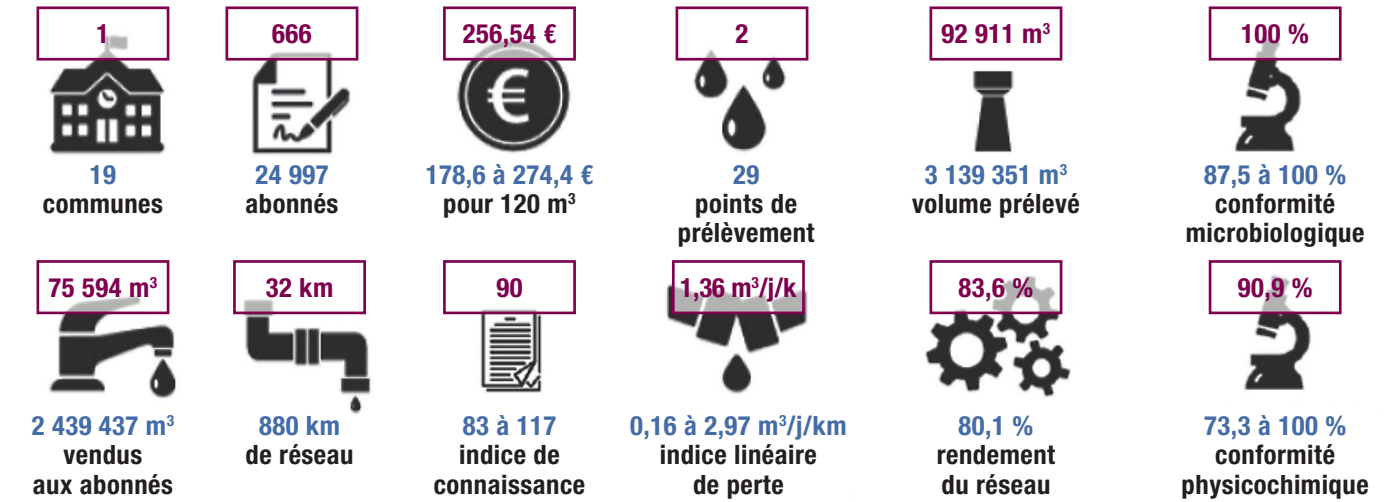
	AUJOURD'HUI	DEMAIN	CHANGEMENT
GESTIONNAIRE	CCTVI	CCTVI	Aucun
SOUS-TRAITANT	Villaines-les-Rochers Sur la base d'une convention	Prestataire à définir Sur la base d'une convention	Oui Aucun
SOURCE	GODELLE : Turonien RUCHARD : Cénomaniens	GODELLE : Turonien RUCHARD : Cénomaniens	Aucun
TRAITEMENT	VILLAINES : Chloration automatique RUCHARD : chloration automatique et déferrisation	VILLAINES : Chloration automatique RUCHARD : chloration automatique et déferrisation	Aucun
PRIX	2,14 €	2,14 €	Aucun
RELEVÉ FACTURATION	Implique 4 intervenants et 12 opérations comptables.	Implique 2 ou 3 intervenants et 4 ou 8 opérations comptables selon le prestataire choisi	- Simplification - Diminution du coût
SUIVI ANALYTIQUE	- Suivi continu du taux de chlore - 1 analyse par mois par l'ARS	- Suivi continu du taux de chlore - 1 analyse par mois par l'ARS - Au moins 1 analyse par mois par le prestataire avec suivi des PFAS* et CVM**	- Amélioration du suivi analytique - Ajout CVM
TRAITEMENT PESTICIDES REACTIVITE	Dilution avec l'eau du Ruchard - 1 agent communal en semaine entre 8h et 17h - Nuits WE et jours fériés : 1 élu qui à réception de l'alarme, appelle une société de maintenance basée à Chatillon-sur-Indre qui enverra un technicien si disponible. (pas de contrat d'astreinte)	Dilution avec l'eau du Ruchard Astreinte technique locale 7j/7 et 24h/24.	Aucun Amélioration importante de la réactivité

COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER, LES CHANGEMENTS SONT FAVORABLES AU CONSOMMATEUR :

- Meilleure réactivité sur le temps d'astreinte, compétence et proximité.
- Suivi analytique plus fréquent et meilleur suivi des polluants chimiques.
- Diminution importante du coût de traitement de la facturation.

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DE VILLAINES-LES-ROCHERS DANS LA CCTVI

En bleu, les chiffres de la CCTVI - En rouge, les chiffres de Villaines



Ces chiffres démontrent que l'exploitation de l'eau potable de Villaines n'est qu'une goutte dans l'océan de la CCTVI.



La 1^{ère} adjointe instaure des groupes de travail
Afin de répartir la charge de travail et de mieux s'organiser pour répondre plus rapidement aux problèmes et aux questions qui surviennent dans tous ces secteurs, nous avons créé des groupes de travail pour chaque poste avec un chef de groupe et des membres pour aider au bon fonctionnement de ces groupes (voir tableau ci-dessous).

Colette Huault, en charge des domaines de l'École, la Cantine, les Taps, l'association 1001 Pattes, la Jeunesse, la Solidarité et les Anciens.

Domaine	Adjointe	Responsable du groupe	Membres
ECOLE	Colette Huault	Caroline Raboin	Sabine Fouquet - Marlène Pavy - Marie-France Sennegon
CANTINE	Colette Huault	Sabine Fouquet	Caroline Raboin - Marlène Pavy - Marie-France Sennegon
TAPS	Colette Huault	Marlène Pavy	Caroline Raboin - Sabine Fouquet - Marie-France Sennegon
1001 PATTES	Colette Huault	Caroline Raboin	Sabine Fouquet - Marlène Pavy - Marie-France Sennegon
JEUNESSE	Colette Huault	Sylvie Caruso	Marie-France Sennegon - Jérôme Roy - Nathalie Roy
SOLIDARITE	Colette Huault	Sylvie Caruso	Caroline Raboin - Sabine Fouquet - Marlène Pavy Marie-France Sennegon - Nathalie Roy
ANCIENS	Colette Huault	Jérôme Roy	Caroline Raboin - Sabine Fouquet - Marlène Pavy Marie-France Sennegon - Nathalie Roy - Josette Hardouin

Grâce à cette organisation, nous avons pu rencontrer tous les acteurs de ces domaines rapidement, et nous avons listé tous les problèmes exprimés par les uns et les autres. Nous avons commencé par traiter les actions les plus urgentes :

Cantine : Il a été constaté un problème de qualité et de quantité dans les menus, le contrat avec notre prestataire actuel Restoria, se terminera à la fin de l'année scolaire 2025/2026. Notre chef de groupe, Sabine Fouquet a pris un rendez-vous avec Restoria pour évoquer ces problèmes et pour voir ce qui pourrait être amélioré dès maintenant. Une rencontre avec un autre prestataire est déjà programmée afin d'étudier d'autres propositions.

Taps : Marlène Pavy, la responsable du groupe, a pris connaissance des difficultés qui allaient arriver, suite à l'arrêt des aides gouvernementales décidé le 03/04/2025 et qui prendra effet le 01/09/2025. Malgré un budget serré, nous avons décidé de garder les semaines de quatre jours et demi pour l'année scolaire 2025/2026 et de prendre donc entièrement à notre charge, le financement des Taps. Néanmoins, Marlène Pavy prépare un questionnaire, afin de savoir les choix des parents et du corps enseignant pour les années à venir.

École : Ses principaux problèmes sont la diminution des effectifs depuis plusieurs années et aussi les travaux qui sont à entreprendre dans les locaux. Nous sommes présents pour apporter notre soutien à l'école par l'intermédiaire de la responsable du groupe école, Caroline Raboin, qui rencontre régulièrement les institutrices et qui intervient dès qu'un problème est évoqué, afin qu'il soit résolu ou étudié dans les plus brefs délais.

1001 Pattes : Cette association est en plein changement, suite au départ de Valérie Chevrier, l'actuelle gestionnaire qui interviendra début juillet. Ce domaine étant de la compétence de la CCTVI, elle est la seule interlocutrice

pouvant apporter tout le soutien nécessaire, le cas échéant à l'association 1001 Pattes.

Anciens : Avec Jérôme Roy, responsable du groupe, nous préparons le repas de fin d'année pour nos aînés qui se déroulera le 26/10/2025. Les prestataires pour le repas et l'animation, sont déjà réservés en accord avec tous les membres du groupe de travail des anciens.

Solidarité : Ce groupe de travail dont la responsable est Sylvie Caruso, a dû acter la dissolution du CCAS votée par le précédent conseil municipal. Nous avons pris connaissance des dossiers à traiter, accueilli les personnes concernées et sollicité tous les intervenants sociaux compétents du secteur.

Jeunesse : Avec Marie-France Sennegon, nous avons rencontré les jeunes du club Ados et leur animateur Mathieu, qui nous ont exposé leur future participation aux festivités communales à venir (14 juillet, *Ob la Villaines* et repas des anciens). Ils ont exprimé leur souhait de quelques travaux nécessaires au local du club, dont le manque d'eau dans ce lieu et un endroit pour stocker leur matériel. Ils ont aussi plusieurs projets d'animation pour Villaines.

Pour tous ces domaines, nous allons continuer de travailler sur les réponses que nous pourrions apporter au plus vite à leurs problèmes. ■

Colette Huault, 1^{ère} adjointe



Association de pêche de Villaines, le Président du Réveil de Saché vous informe...
Gérard Archambault, président de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) du Réveil de Saché.

- Au cours de l'année 2024, le bureau s'est réuni à sept reprises.
- Nous avons encadré deux demi-journées initiation pêche pour les élèves de l'école de Saché, au niveau des trois ponts sur la partie communale.
- Suite à la demande de la fédération, deux paragraphes statutaires ont été modifiés par un vote en assemblée extraordinaire. Une pénurie de pisciculteurs dans la région nous a obligé d'en trouver un nouveau dans le département de l'Orne.
- Nous avons reçu la démission -pour raison professionnelle- de Pierre Ferot, garde particulier. Un nouveau nom sera proposé et voté en Assemblée Générale.
- Nous avons fait la démarche auprès de la fédération, pour un changement de trésorier attitré. Son successeur sera nommé en interne, et l'ancien passera trésorier adjoint pour seconder le nouveau jusqu'à la fin de son mandat 2026.
- Suite à la pollution de l'Indre sur le secteur de Monts par Récypharm, un dédommagement de 500 € nous a été versé. Un premier empoissonnement, composé de 75 kg de truites Fario et 75 kg de truites Arc en Ciel, ainsi que 10 grosses truites a été réalisé. Deux fois 50 kg ont suivi pour le second lacher.
- Les prévisions pour 2025 seront les mêmes. Un nettoyage du ruisseau et du parcours labellisé sur l'Indre est effectué comme à chaque saison.
- La fédération veut harmoniser les jours de pêche à la truite et le nombre de prises avec les départements limitrophes. Pour notre part nous souhaitons rester à 4 truites/jours. 50 kg de sandres ont été lâchés dans l'Indre.
- Une animation pêche est prévue sur les bords de l'Indre, avec deux classes de l'école de Villaines-les-Rochers, le 30 juin 2025 de 10h à 12h. ■



L'Etoile sportive de Villaines-les-Rochers recherche activement des joueurs et des dirigeants
L'association de l'étoile sportive de Villaines-les-Rochers fut créée en 1910 pour la pratique d'éducation physique et des sports. Celle-ci plus tard s'est spécialisée dans le football.

Aujourd'hui le club pratique le football à 7 Ufolep le dimanche matin mais il éprouve quelques difficultés, liées essentiellement au manque de joueurs. Après une saison assez compliquée, qui a vu nos villainois lutter en fin de classement en championnat, ils ont néanmoins sauvé leur saison avec un titre dans la seconde coupe Ufolep pour la 2^e année consécutive. ■

Président : Baptiste Vernejoul 06-08-17-40-97
Trésorier : Michel Briauudeau 06-71-69-67-84
Secrétaire : Jean-Pascal Martin 07-86-43-55-35

Le Bureau : Line Grenier - Hubert Langlet - Alex Gourdon
Côme Vernejoul - Roman Laurin - Romain Pendard



Pour l'année 2025-2026, l'Etoile Sportive de Villaines-les-Rochers est à la recherche de joueurs et de dirigeants pour pérenniser son activité.

COMPAGNIE EXTRA VAGUE



Des artistes de bonne compagnie !

L'Association Compagnie Extravague s'inscrit depuis 2002 dans le paysage culturel tourangeau, en proposant avec toujours autant de plaisir ses spectacles de théâtre tout public, de musique et de chant.

Compagnie professionnelle, elle produit des spectacles aux teneurs différentes ; tous mettent en avant l'humain, avec poésie, humour, burlesque, et visent volontairement au dépouillement pour laisser la place au jeu. Elle propose aussi des stages voix et clown, de la mise en scène, ainsi que des accompagnements à la création pour des compagnies professionnelles ou amateurs. Les spectacles de la Compagnie Extravague peuvent aussi se jouer chez l'habitant pour une occasion particulière ou pour le plaisir de s'offrir un peu de culture.

Les dernières créations d'Extravague :

- *A l'abri des pépins* (Solo de clown, tout public à partir de 5 ans).
- Virgule, mini-conférence humoristico-militante (Sujet à la demande, ados/adultes).
- *Des étoiles qui chantent* (Expérience sonore sur les premiers écrits de l'Humanité, tout public à partir de 8 ans).

Toutes les dates 2025 sont sur le site extravague.com - 06 99 94 97 69 ou contact@extravague.com

Alors, à bientôt !

Chorale de Villaines les Rochers



Une chorale qui nous tient à cœur...

Comme à chaque Pèlerie, Cantoria, la chorale de Villaines-les-Rochers, a donné un concert en l'église Saint-André. Une vingtaine de choristes dirigés par Gwendolyne Le Faucheur, leur cheffe de chœur, ont chanté 17 morceaux variés, devant une centaine de spectateurs. Des œuvres en Anglais, en Léton, en Italien, en Japonais, ou encore en Français ; des œuvres anciennes telles que « *Come ye sons of art* » (1694) de Henri Purcell, mais aussi des œuvres contemporaines.

Cette année trois œuvres ont été présentées en exclusivité et en première mondiale : « *Furu ike ya* » de Guillaume Genet, « *Longtemps déjà* » de Audrey Blet, et « *La Promesse* » de My-An Tran. My-An Tran nous a fait l'honneur de sa présence à cette occasion. Merci à la mairie et aux amis de l'église d'avoir fait en sorte que l'église soit disponible pour le concert. Notre prochain concert à Villaines aura lieu le dimanche 6 juillet en l'église Saint-André de Villaines-les-Rochers en première partie du concert de *KnockOff Voices*.

Pour Cantoria, François Bruyant, son président.



Si vous souhaitez pratiquer le chant choral, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous répétons les mardis soir de 20h à 22h dans la salle de motricité de l'école Erik Orsenna. Pour vous faire une idée, vous pouvez assister sans engagement à une répétition.

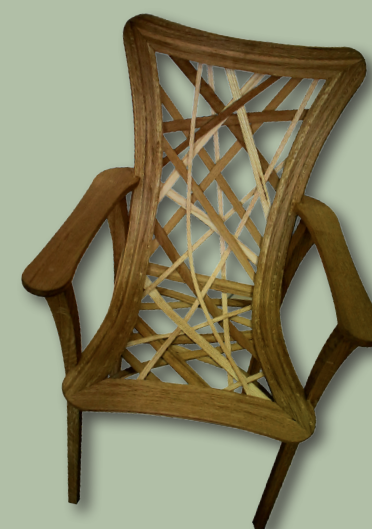


Concours « Ateliers d'Art de France »

Ce sont huit artisans d'art présélectionnés qui ont exposé leur création devant le jury. De magnifiques créations et une superbe restauration ont été exposés au Musée de l'Osier et de la Vannerie de Villaines-les-Rochers jusqu'au 25 mai 2025.

Deux catégories existent pour le concours : Création et Patrimoine

Arnaud Bourlier remporte le concours Ateliers d'Art de France dans la catégorie Création.



Arnaud Bourlier, charpentier de formation
Créateur d'animaux en bois et chaises stylées en chêne et frêne
3, rue de la Gauberdrière - 28400 LA GAUDAINÉ

Julien Hebras remporte le concours Ateliers d'Art de France dans la catégorie Patrimoine.



Julien Hebras, restaurateur de meubles anciens
A repris l'atelier de restauration de Bernard Lemaire
6, rue des Aéronefs - 37210 PARÇAY-MESLAY

Le concours Ateliers d'Art de France met en lumière la vitalité artistique et l'excellence des savoir-faire des métiers d'art sur le territoire national en récompensant dans chacune de nos régions, des pièces d'exception créées par des professionnels. Après la remise des diplômes, un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cet événement.

Création d'un comité de la vie associative

Le samedi 5 avril 2025 à 10 h en Mairie, une vingtaine d'associations étaient présentes ou excusées pour constituer ce comité de la vie associative.

Le comité est composé :

- D'élus municipaux désignés par le conseil municipal, dont l'adjoint en charge de la vie associative.
- De deux représentants des associations locales.
- De personnalités qualifiées (experts, acteurs locaux, etc.) cooptées par le comité.

Il se réunira au moins une fois par trimestre. Des réunions extraordinaires peuvent être organisées en cas de besoin.

Ses objectifs sont de :

- Renforcer les liens entre la commune et les associations pour soutenir les initiatives locales et faciliter leurs démarches.
- Aider le dialogue entre les associations pour renforcer les liens entre elles ainsi que l'engagement bénévole et le vivre-ensemble.

Le comité a pour mission de :

- Donner un avis sur les projets et les décisions de la commune concernant la vie associative.
- Proposer des actions pour soutenir le développement des associations.
- Mettre en place des outils de concertation et d'échange entre les associations.
- Organiser des événements pour promouvoir la vie associative locale. ■

Cette première réunion du Comité de vie associative a été très constructive, et permis à tous de se présenter.

Une liste des associations et de leurs contacts sera communiquée aux membres du comité de vie associative.

Un calendrier des manifestations sera réalisé.

Pour la fête nationale du 14 juillet, les forces vives des associations sont souhaitées pour l'ensemble des festivités.

PROCHAINE DATE DE RÉUNION POUR LE COMITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE : JEUDI 12 JUIN 2025 À 20H EN MAIRIE

c'est de l'info...

Samedi 28 juin de 15h à 18h

Le Club des Jeunes de Villaines organise un après-midi festif

Les différentes activités du Club se présenteront par le biais de stands et de projections ou d'interventions



Yoga : Stand.
Gym douce, Marche : Projections.
Peinture : Exposition.
Loisirs créatifs : Expo-vente.
Qi Gong : Deux interventions actives (15h30 et 16h30) .

Musique : Plusieurs intermèdes avec des morceaux préparés en commun avec les enfants et leurs professeurs de guitare et de batterie.

Buvette et petit buffet sucré

UNE JOURNÉE À LA MER prévue le samedi 5 juillet. Départ en car Archambault à 7h pour Saint Gilles-Croix-de-Vie. COÛT : 30€.

Monsieur le Maire présente :

« Bouger Sortir »



<https://www.bouger-sortir-tvi.fr/>

Un portail validé par la CCTVI (Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre) sur lequel peuvent figurer les associations et leur objet. Les subventions de la commune sont octroyées à l'année sur présentation en septembre du bilan financier et du compte rendu de la dernière assemblée générale. Des subventions ponctuelles peuvent être attribuées sur des projets définis avant le 31 mars. Il existe aussi des possibilités de subventions par la CCTVI.

D'autre part, Monsieur le Maire signale l'annuaire des associations :

« Net1901.org »

<https://www.net1901.org/associations.html>

Site sur lequel les associations sont répertoriées par la Préfecture.

Les travaux de raccordement et de câblage en phase de reprise

Après une période de pause, nous avons repris le suivi du chantier et obtenu un planning de reprise en exigeant une fin des travaux de voirie dans les meilleurs délais. Ce chantier se poursuivra en 3 parties, à savoir le raccordement électrique des riverains, l'éclairage public et le câblage des télécommunications.



1 - Le raccordement et tous les travaux de voirie

- Le raccordement au réseau électrique est prévu en Juin.
- Les câbles basse tension sur les poteaux seront enlevés.
- Les trottoirs et voirie seront terminés.
- Le goudron de la tranchée (rue des caves fortes qui ne nous satisfait pas) sera refait.

2 - Eclairage public

- Les lanternes sur façades seront installées en juin.
 - Les derniers candélabres seront posés rue des caves fortes.
 - Restera à poser les candélabres qui sont prévus en lieu et place des poteaux Enedis.
- Cette fin d'installation est liée à la fin du recâblage du réseau téléphonique. En attendant le réseau éclairage public sera partiellement alimenté.*

3 - Télécom

- La société Orange doit poser les poteaux puis réaliser le câblage pour dégager les poteaux Enedis.

Mais ...

Un refus des services techniques du département qui s'opposent à l'installation de poteaux télécom sur les trottoirs de la voie départementale a interrompu cette phase qui avait commencé en Mars. A leur demande, les poteaux posés vont être retirés.

Malgré des consultations préalables, ce refus est arrivé alors que la phase enfouissement était terminée. Nous n'avons aucune idée sur la suite que donnera la société Orange à cette situation. Pose sur façades avec l'accord des propriétaires ? enfouissement ? ou maintien en l'état sur les poteaux Enedis qui empêche leur retrait prévu ?

Nous restons vigilants sur l'avancement de cette partie et nous vous tiendrons informés sur son évolution. ■

aide et solidarité



Ridellois uni pour l'Ukraine

Favoriser les échanges entre l'Ukraine et le Ridellois en soutenant des actions : humanitaires, d'entraide, de solidarité et de bienfaisance.

Voilà maintenant 3 ans que des familles Ukrainiennes ont trouvé refuge dans notre région, fuyant la violence et la terreur suite à l'invasion de leur territoire.

Aujourd'hui, nous accompagnons 30 personnes, dont de nombreux enfants, bien intégrés dans notre communauté. Cependant, face à l'incertitude quant à l'évolution du conflit, nous devons maintenant orienter notre soutien aux familles restées sur le territoire Ukrainien. Nous appelons à la poursuite de

votre soutien. Si vous souhaitez vous engager à nos côtés, que ce soit en offrant du temps, des compétences, un soutien matériel, ou en tant qu'adhérent, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Contact : ridellois-aide@outlook.fr

3^e résidence Croisées Entrelacs « Panier grotte »
Avril 2024 - Mai 2025

Durant la fête de la pèlerie, ils ont restitué leur travail collaboratif dans la magnifique cave troglodytique du n°4 de la rue Haute à Villaines-les-Rochers. **Les artistes** : Natsuko Uchino (céramiste, scénographie et photos) - Jean Bonichon (vidéo, sculpture et scénographie) - Fabien Bordier (prise de son et design sonore). **Les vanniers** : Christine Vincent, Aurélien Métézeau, Christophe Romand.



Cette œuvre surprenante aux premiers abords, a conquis le public avec une sonorisation immersive dans ce troglo. Nous avons découvert le travail de l'osier suivant les saisonnalités avec une vidéo très bien mise en valeur dans cet endroit. Nous souhaitons vivement que cette installation puisse parcourir la France, de façon à faire connaître la vannerie, cet art millénaire et découvrir notre village. La municipalité remercie la *Direction des affaires culturelles Région Centre* qui finance à 90 % cette résidence, la commune prenant l'hébergement des artistes à sa charge. La quatrième résidence va démarrer prochainement avec Aurore Sticker-Metral, designeuse, qui a choisi de travailler avec la Coopérative de Vannerie et se terminera avec la prochaine fête de la pèlerie. ■

Résidence suivie par Jean-Pierre Rideau-Baudin, élu en charge de la Culture.

Les Compagnons du terroir, une expo au musée

Les membres de l'association essaient toujours de présenter des vanneries originales, inconnues du grand public lors d'expositions temporaires dans les vitrines du Musée.

La dernière intitulée *Vannerie africaines*, mettait en valeur plusieurs paniers surmontés d'un fétiche, dans lequel sont conservés les ossements des ancêtres. Ces fétiches originaires des tribus *Fan* au Gabon, sont normalement la propriété du chef du village qui les présentent, les consultent lors des réunions du comité des sages du village, pour implorer la pluie, la paix, les bonnes récoltes. Vous pouvez découvrir aussi des vanneries Zoulous, en végétaux de couleur ou en fils téléphoniques. De la vannerie Algérienne, Camerounaise



et Ethiopienne, représentantes de la vannerie d'usage courant et encore utilisée aujourd'hui, le plastique restant encore cher pour eux. Pour la saison prochaine de juin à novembre, vous pourrez découvrir l'exposition « *Un panier, une histoire, le rustique* ».

Vous pouvez nous rejoindre, nous continuons notre travail d'inventaire (la donation Mecagno comporte plus de 450 paniers à inventorier) et nous aimerions faire voyager nos vanneries dans le cadre d'expositions itinérantes. ■

A très bientôt au musée, Jean-Pierre Rideau-Baudin, Président de l'association.

Villaines-les-Rochers accueille une délégation polonaise de vanniers de la ville de Nowy Tomysl

Une délégation composée de Monsieur Andrzej Pawlak, Commissaire du Festival International de l'Osier et de la Vannerie de Nowy Tomysl, de Monsieur Maciej Pawlak, vice-Commissaire, et de Madame Paulina Motylewska, Responsable, a été reçue le samedi 17 mai 2025 par Monsieur le Maire, Jean-Pierre Houbbron et l'ensemble des vanniers de Villaines-les-Rochers.



L'objectif de cette rencontre était avant tout, une invitation à participer au Festival International de l'Osier et de la Vannerie qui se déroulera du 3 au 6 septembre 2026, pour créer des liens d'amitié entre les vanniers de Pologne et de France. A l'occasion de cette visite, la Confrérie des Façonneurs du Noble Osier a tenu un chapitre exceptionnel, lors duquel Monsieur Andrzej Pawlak a été promu Grand Dignitaire d'honneur de la Confrérie. ■

Des confréries françaises à Villaines

La Coterie des Façonneurs du Noble Osier de Touraine recevra la Confrérie nationale des Façonneurs du Noble Osier pour son 27^e Grand Chapitre qui se déroulera à Villaines-les-Rochers le samedi 4 octobre 2025.

Un grand défilé de nombreuses confréries de toute la France aura lieu à cette occasion à partir de 10h30 dans les rues de Villaines-les-Rochers. ■

Fête nationale du 14 juillet 2025 à Villaines-les-Rochers

Les associations de Villaines-les-Rochers souhaitant participer aux festivités du 14 juillet, sont invitées à en faire part à la municipalité. ■ *Merci d'avance.*

à vos agendas !

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION
14 juin	Concours de pétanque	AVPM
27 juin	Fête de l'École	Association des parents d'élèves
28 juin	Après-midi musical autour des différentes activités	Club des Jeunes
5 juillet	Journée à la mer	Club des Jeunes
6 juillet	Concert chorale	Cantoria
14 juillet	Fête Nationale	Commune
23-24 août	Festival de musique	Oh! la Villaines!
5 septembre	Concert de rentrée dans le jardin public	Néophonik
6 septembre	Forum des associations	Commune
4-5 octobre	Grand Chapitre Coterie Confrérie des façonneurs du Noble Osier	Coterie
26 octobre	Repas des anciens	Commune
11 novembre	Commémoration	Commune
22 novembre	Bal Country	Calamity Country
Décembre	Marché de Noël	Commune



Restauration de l'église

Située en centre bourg, l'église se compose d'une nef et d'un chœur XIX^e, intégrés dans une église romane, dont le pignon Ouest, l'ancien chœur, l'abside et le clocher subsistent.

La particularité de l'édifice réside dans :

- Le changement d'orientation de l'église par les modifications datant du XIX^e ;
- La qualité et rareté du décor peint au XIX^e au silicate de potasse (innovant pour l'époque) attribué au Comte de Galembert ;
- La présence de peintures du X^e ;
- A l'extérieur, des éléments architecturaux et picturaux des différentes époques de construction restent visibles.

Préparation et travaux de la tranche 1 :

Ils ont été réalisés de 2016 à 2020 pour un montant de 327 863 € grâce aux subventions des institutions (Drac, Conseil Départemental et Régional), participation de la Commune, dons via la Fondation du Patrimoine (1 450€) et de l'association "Amis Eglise Saint-André" (14 000€).

Les travaux de la tranche 2 :

Ils ont débuté en novembre 2024. Ils portent sur la restauration du clos et du couvert de l'ancien chœur, de l'abside, du transept Ouest et du "garage"

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Ancien chœur (X^e)

Maçonnerie/pierre de taille

- parements extérieurs Nord et Sud de l'ancien chœur ;
- pignon Est de l'ancien chœur ;
- restauration et consolidation du mur intérieur entre l'ancien chœur et l'ancienne abside ;
- restauration de la voûte enduite de l'ancien chœur.

Couverture

- remplacement des pièces de bois défectueuses, révision des assemblages, redressement de la charpente ;
- pose couverture en ardoises posées au clou.

Menuiserie

- remise en état et peinture de la porte d'accès en façade Sud ;
- restauration des portes entre le chœur et l'abside.

Vitraux

- restauration en atelier : nettoyage, remise en plomb, réfection des lacunes (manque de matière).

Abside (X^e)

Maçonnerie/pierre de taille

- restauration et consolidation des murs ;
- restauration du sol en tomettes.



Crédit photos : ©AMIS EGLISE SAINT-ANDRÉ

afin de mettre hors d'eau les décors (fresques du X^e et décors peints du XIX^e). Les travaux prévus coûteraient 357 717 € ils seront financés par une subvention de la Drac (127 000€), le loto du Patrimoine (138 000 €), la commune et l'association "Amis Eglise Saint-André".

Le coût des travaux de la tranche 3 :

Il est estimé à 297 904 €. Pour leur réalisation, une partie du financement reste à trouver. Dons et mécénat seront les bienvenus (Voir le QR code à scanner en page ci-contre). ➡

Couverture

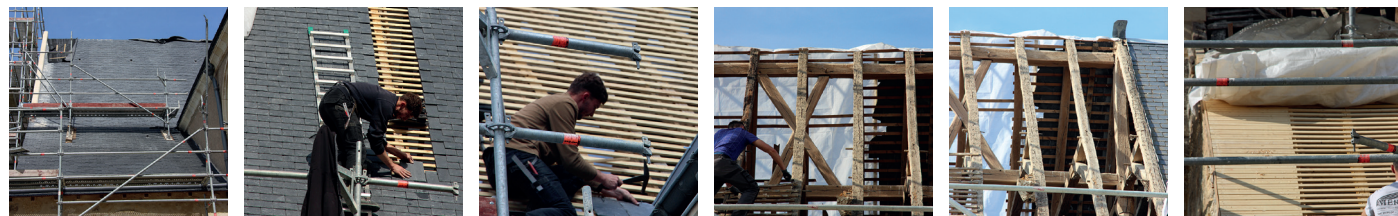
- réfection de la charpente et de la couverture ;
- intégration d'appuis surbaissés au droit des 2 oculi du chœur.

Menuiserie

- création d'une menuiserie pour la baie romane en façade Sud donnant sur l'escalier ;
- restauration du lambris.

Fresques et peintures murales : Restauration pérenne

- dégagement des pourtours des fresques et peintures murales ;
- consolidation des fresques et des peintures murales.



Transept Ouest (X^e)

Maçonnerie/pierre de taille

- restauration et consolidation du mur extérieur du pignon de l'ancienne nef ;

Couverture

- redressement de la charpente, remplacement des pièces dégradées ;
- réfection de la couverture en ardoises.

Vitrail de la baie

- dépose vitrail et restauration en atelier (nettoyage, remise en plomb, réfection des lacunes) ;
- pose d'un nouveau cadre grillagé en cuivre

«Garage»

(= agrandissement 1828)

Maçonnerie/pierre de taille

- consolidation des fondations côté Ouest et remontage de la clé du linteau de la baie Ouest

Couverture

- démolition et réfection de la couverture en ardoises.

Menuiserie

- création et pose d'un volet en bois dans la baie Ouest ;

Clocher (XII^e)

Maçonnerie

- nettoyage intérieur et réfection du sol en pavé.

Menuiserie

- nettoyage intérieur et restauration des planchers et des échelles en bois.

Baies

- pose de cadres de protection grillagés.

L'association «Les amis de l'église Saint-André»

Le Bureau de l'association rencontre régulièrement Maire et/ou Élus en charge du «Bâti et patrimoine communal».

Restauration de l'église

Nous avons contribué au dépôt d'un dossier à la Mission Bern (lauréat du loto du Patrimoine 2021). Actuellement, une partie des 231 000 € attribués est utilisée pour financer les travaux de la seconde tranche (357 717 €) débutés en novembre 2024.

Pour pouvoir réaliser la tranche 3 (297 904 €), nous sollicitons à nouveau votre générosité

D'intérêt général, notre association est habilitée à recevoir des dons (66 % du montant déductibles de vos impôts).

Soutenez nos actions pour la restauration et la préservation de

ce site hors norme en faisant directement un don à l'association via *Helloasso*.

(Si vous désirez faire un don, veuillez scanner le QR code ci-contre).



RESTAURATION
Église Saint-André
MERCI
pour votre soutien

L'intégralité des dons reçus sera affectée au chantier

Vous pouvez également acquérir divers produits (ardoises peintes ou gravées par nos artistes, cartes postales, ...).

Participation à la vie du village

Nous sommes et serons présents aux différentes manifestations organisées sur la commune : marché de potiers, journées des troglos, 14 juillet, forum des associations, journées du patrimoine - talents & savoir-faire, marché de Noël...

Ouverture de l'église

- En fonction des impératifs du chantier en cours, nous ouvrons l'église chaque jour des vacances de printemps à celles de Toussaint puis les week-ends le reste de l'année.

- Les visiteurs de passage ou les groupes accueillis sont toujours très sensibles à la beauté et la singularité de ce lieu classé Monument Historique depuis novembre 2002. ■

Le bureau

Présidente : Colette RICHARD

Vice-présidente : Christiane HOUBRON

Trésorier : Claude MÉTÉZEAU

Trésorier-adjoint : Mireille GEFFRÉ

Secrétaire : Annie HERVÉ

Secrétaire adjoint : Jacques PIOT

Membres : Geneviève DELORME, Florence HOUBRON, Jean-Marie PIBALLEAU

Pour tous renseignements et/ou visites commentées :

Tel : 02 47 45 94 19 / 06 61 89 46 05 **Mail :** amis.eglisesaintandre37@gmail.com
7 Rue de Vaucecour - 37190 Villaines-les-Rochers



Le Brin d'Argile, la maîtrise de la terre et du feu

Les 19 et 20 Avril derniers, le marché de potiers, «*Le brin d'argile*», avait lieu au Chillou. Nouvel événement culturel à Villaines-les-Rochers, organisé sous l'égide de l'association *Tout Terre*, par Anne François, potière céramiste à Villaines-les-Rochers et Florent Pasquier.

Cette manifestation a pour objectif de faire vivre et découvrir au public, le métier des artisans d'art de la terre et du feu, et de leurs savoir-faire.

Pas moins de 31 céramistes venus de la France

entière, tous professionnels, représentaient un panel intéressant de techniques et de savoir-faire différents. De stand en stand, chacun avec son univers propre, transmettait sa passion pour la céramique. Malgré le mauvais temps, visiteurs et acheteurs étaient au rendez-vous. Nathalie Bertrand-Coulaud animait pour le plaisir des enfants, l'atelier de modelage, avec la terre locale, la terre de la Rouchouze (offerte par la société Caballero). Le concours «*dans mon panier il y a...*» à remporté un certain succès. Chaque céramiste avait réalisé sur ce thème, une pièce d'une valeur de 150 euros.



Jacques Trouis, grand professionnel du tournage, fit des démonstrations de tournage de grandes pièces, sous les yeux émerveillés du public. Certaines de ses pièces serviront de jardinières, dans quelques semaines dans la cour du musée de la vannerie. Quelques curieux se sont essayés au tournage avec les conseils et l'aide de Jacques.



L'oeuvre de Josiane Pizette a remporté le 1^{er} du prix du public.



Le prix «*Artisans de Villaines*» a été décerné à la céramiste Marjolène Sobieraj. Elle reviendra gratuitement, en 2026 pour la 2^e édition du marché de potiers. Merci aux artisans qui se sont prêtés au jeu du jury.

A la Movalbourn, se déroulait l'exposition «Matières locales»

Elle mettait en valeur deux matières locales ; la terre de la Rouchouze et l'osier (sous forme de matière première).

Charles Hair, céramiste renommé pour ses émaux, a réalisé spécialement pour l'exposition, des recherches d'émaux à base de cendres d'osier de Villaines-les-Rochers.

Quelques vases étaient exposés

Marie-Hélène Métézeau, vannière présentait ses essais de «terre-fibre», à base d'un mélange de Terre de La Rouchouze et d'osier, et de pièces

réalisées en terre de la Rouchouze, estampées de vanneries.

La production de la Terre de La Rouchouze par les Caballero, était mise en lumière sous forme de reportage photos.

Azeline Tolmby, modeuse, exposait des modèles animaliers réalisés pour certains, en Terre de La Rouchouze. Vous avez pu la rencontrer tout au long du week-end ainsi que Marie-Hélène Métézeau.

Les bénévoles de «*La corbeille à livres*» bibliothèque associative, et «*les amis de l'église*» vous accueilleraient avec chichis, gâteaux et boissons chaudes à la buvette du Chillou.

«*Le Brin d'Argile*» vous donne rendez-vous, pour sa deuxième édition, le 18 et 19 avril 2026 !

La Corbeille à Livres

Votre bibliothèque restera ouverte cet été, le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

5 000 ouvrages sont à votre disposition gratuitement. Romans, BD, histoire... et un important espace jeunesse qui va bientôt ouvrir un rayon mangas ! La livraison à domicile est possible pour les personnes ayant des difficultés de déplacement. Elle est également accessible aux groupes pour lectures ou jeux de société.

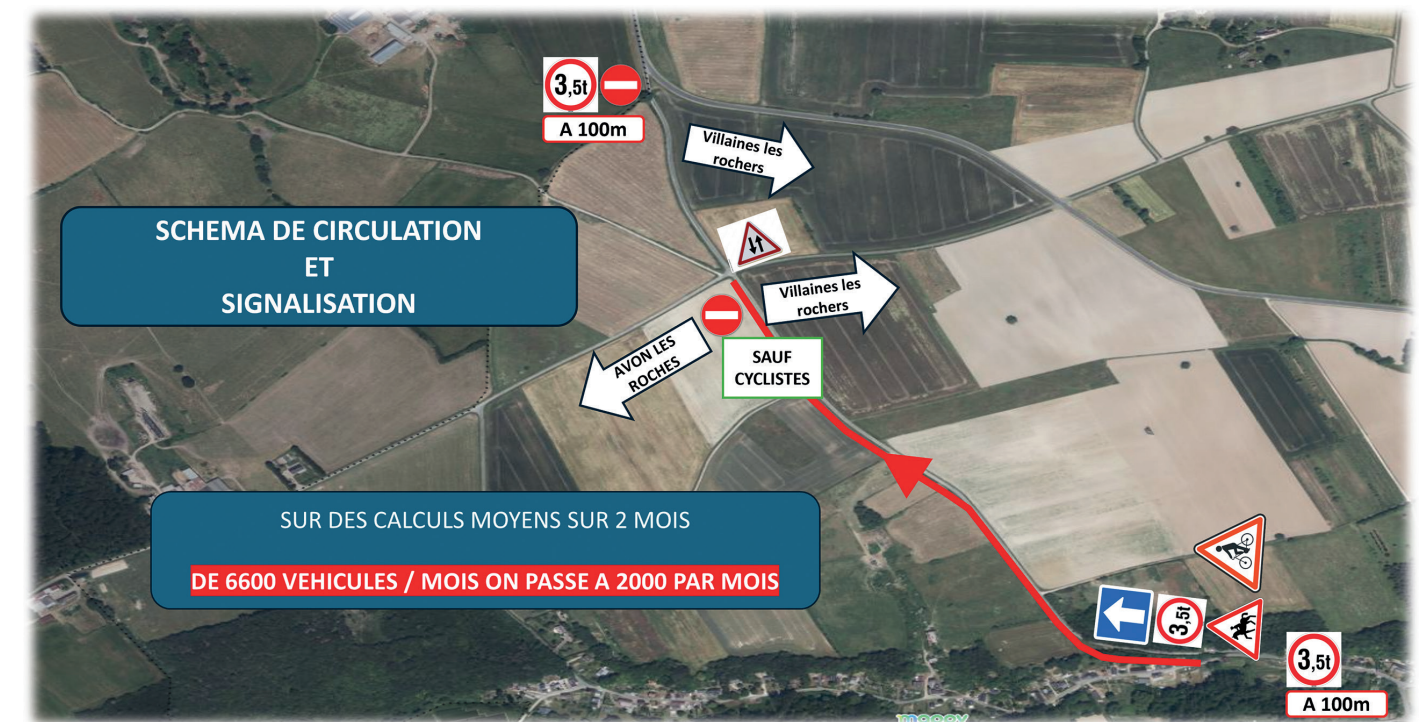
Changement de circulation

Le groupe de travail voirie-Sécurité routière, alerté sur la dangerosité de la route dénommée «*le vieux chemin*», a procédé à 2 mois d'analyses du trafic : densité, sens de circulation, vitesse, tonnage.

Il en ressort que sur les 6 600 véhicules qui utilisent cette voie, tous les mois il y en a 4 000 dans le sens Azay/Villaines. La vitesse moyenne est de 52 Km/h au niveau du virage, en entrant dans Villaines. Point particulièrement dangereux car il combine un manque de visibilité et de place pour se croiser à cet endroit, bordé d'un côté par un talus et de l'autre par un important dénivelé sans bande de sécurité.

Plus de 50 véhicules dépassent le tonnage maxi de 3,5 tonnes autorisé

Ce constat nous conduit à décider de passer cette voie en sens unique, de Villaines vers Azay, permettant ainsi de passer de 6 600 à 2 000 véhicules par mois, répondant ainsi aux 2 objectifs attendus, sécurité et sauvegarde de la voirie fragilisée. Application durant l'été 2025.



Appels à projets pour remplacer la Corne d'Abondance

Depuis août 2015, la corne d'abondance qui trônait sur la place de la mairie a atteint un état de dégradation qui ne permet plus sa réparation. Vient le temps de préparer son remplacement.

Dans ce but, la commune ouvre un appel à projets auprès des vanniers locaux, pour la création d'une nouvelle œuvre.

- La forme est libre avec les contraintes suivantes : elle devra être en osier.
- Autres éléments acceptés : métal pour l'ossature, tuffeau et bois.
- Les projets : les esquisses et/ou maquettes et les devis liés, devront être remis à la mairie le 1^{er} novembre au plus tard. ■



Un jury composé d'élus et de villainois déterminera le choix pour la réalisation en vue de l'installation au printemps 2026.

Oh ! La Villaines

Cette année le festival Oh ! La Villaines pose ces valises au Chillou le vendredi 22 et le samedi 23 août et vous plonge dans une ambiance fleurie pour y découvrir ou redécouvrir des artistes musicaux aux énergies et vibrations débordantes.

Mais l'association Oh ! La Villaines c'est tout au long de l'année une aventure collective, des énergies mutualisées pour arriver à cette apothéose de la fin août. Chacun y trouve une commission pour s'y exprimer. De la programmation à la régie extérieure, du choix des plats à la déco, de la billetterie au bar, chaque pôle est pensé collectivement tout au long de l'année, ce qui fait la force de notre équipe bénévole.



Que va-t-il se passer cette année ?

Pour vous parler musique, parce que oui nous sommes avant tout un super festival de musique, la prog nous a concocté une programmation qui respire l'éclectisme et la découverte. Du rap à l'électro, en passant par le reggae, le rock ou la chanson française, tout le monde y trouve son compte. Côté déco, l'équipe travaille actuellement en 100 % do it yourself et vous invite au pays des fleurs sous toutes ces formes. Les fins palais pourront se délecter de plats 100 % maison également, travaillés avec des produits de qualités et qui réveilleront vos papilles... Et pour la suite des informations vous trouverez toutes les réponses sur le site internet de l'asso : www.ohlavillaines.com ■

Contact : ohlavillaines@gmail.com



Un carnaval aux mille couleurs, entre soleil et nuages

Le samedi 8 mars 2025, le carnaval orchestré par l'Association des Parents d'Élèves (APE) a rassemblé une foule enthousiaste au terrain du Chillou de Villaines-les-Rochers.

Une journée haute en couleur ! Entre le magnifique bonhomme de carnaval imaginé par nos enfants, l'ambiance festive portée par l'orchestre, et la présence des chevaux pour le plus grand plaisir des petits et grands... ■



La révision du plan local d'urbanisme en stand-by...



Depuis septembre 2024, la révision du PLU est à l'arrêt. M. Robin, urbaniste en charge de la révision, est en attente de documents.

Courant mai, la mairie a fait le nécessaire pour obtenir ces documents et donc permettre la reprise de la révision du PLU. ■

Bon anniversaire, La Movalbournie !

En 2024 nous avons souhaité les 50 ans de "La Movalbournie" Compagnie de théâtre et de variétés et les 80 ans de Jean-Jacques Rousseau le fondateur de l'association.



50 ans de bons et loyaux services, pour des raisons de santé Jean-Jacques Rousseau a cédé son poste, il demeure cependant président d'honneur. Un nouveau Conseil d'administration a été élu lors de l'Assemblée Générale et Madame Laurence Langlet a pris la présidence. Tout en restant dans la tradition et l'esprit de l'association, "La Movalbournie" propose en 2025 un spectacle plus resserré. Une attention particulière est donnée au son et à la lumière, grâce à la participation de deux professionnels du spectacle. Ce spectacle a fait à la fois la part belle

aux comédiens avec trois pièces d'un acte de Georges Courteline (*L'école des mufles*, *Gros chagrin* et *Les boulingrins*) et à la chorégraphie avec la troupe des danseuses enfants et adultes (*Texas hold hem* de Beyoncé, *Turner dans le vide* d'Indila) le tout ponctué de moments musicaux avec le groupe *Kinkazic*.

La Movalbournie se prépare pour son prochain spectacle en 2026 mais c'est déjà un bilan positif et une grande satisfaction de rester dans le paysage associatif de Villaines les rochers. ■

S'il vous prend l'envie de nous rejoindre, une adresse : asso.movalbournie@gmail.com - N'hésitez pas à nous contacter



CALAMITY COUNTRY est une association de danse country pour apprendre des chorégraphies sympas sur des musiques variées (même « Nancy Mulligan » d'Ed Sheeran ou « Austin » de Dasha ont la leur) : alors que vous aimiez les rythmes lents ou plus soutenus, que vous soyez débutants ou plus aguerris, il y en a pour tous les goûts ! En plus c'est une façon très ludique de pratiquer un sport...

Notre devise : « Exit le stress ou les préjugés, vive la convivialité ! » : que ce soit pour une « danse en ligne », une « partner » ou un autre style, peu importe que vous veniez seuls ou accompagnés, que vous soyez jeunes ou moins jeunes : tout le monde peut apprendre à danser dans la joie et la bonne humeur car chaque chorégraphie est enseignée pas à pas par nos souriantes animatrices ! N'hésitez surtout pas : venez assister gratuitement à l'un de nos cours ou révisions, le mardi soir à partir de 19h à la Salle des Fêtes, pour tester la piste ou par simple curiosité... et après avoir fait ce premier pas, nous vous apprendrons les suivants pour passer de bons moments de partage en notre compagnie... En peu de temps vous ferez sûrement chauffer vos tiags dans tous les bals d'Indre-et-Loire, de France et à l'étranger puisque les pas appris pour une chorégraphie donnée sont les mêmes partout !!! Vous êtes les bienvenus pour faire connaissance prochainement,

Sylvie RABUSSEAU, Présidente



17 février 2024, une nouvelle association voit le jour : l'AVPM !

Que signifient ces 4 lettres ? Association Villainoise Pétanque Mixte. Comme son nom l'indique, le but de cette nouvelle entité (Loi 1901), est de développer la pratique de la pétanque, notamment l'organisation de concours et la participation aux championnats.

Après plus d'un an de fonctionnement, les membres sont ravis de constater un bilan positif :

- Une belle participation dans la bonne humeur aux différents concours internes organisés au terrain du Chillou, dont l'animation de l'après-midi du 14 juillet,
- Un retour plus que satisfaisant de la soirée dansante organisée le 29 mars dernier, animation que l'association réitérera en 2026,
- Une grande fierté constatée lors du concours organisé par la Fédération au boulodrome de Tours, le 22 février à l'occasion de la journée de la femme. Félicitations à Laurence et Marie-Claude (à droite sur la photo), deuxièmes sur le podium !



L'heure est maintenant à la préparation des championnats avec de nouvelles tenues et notre nouveau logo ! ■



L'asso en chiffres

- Le montant de l'adhésion 2025 a été fixé à 15 €, celui de la licence à 60 €.
- Les entraînements ont lieu le samedi au terrain du Chillou à partir de 14h30.
- L'association compte actuellement 21 licenciés + 23 adhérents. Elle tient à remercier la commune qui a apporté son soutien à la création de cette structure avec l'attribution d'une subvention.

Le siège social est fixé à la mairie de Villaines-les-Rochers

Le bureau est composé de 11 représentants : 1 président (Dominique Derigny), 1 vice-président (Roland Bouchard), 1 secrétaire (Marie-Pierre Gourdon-Fois), 1 vice-secrétaire (Agnès Lothion), 1 trésorier (Pierre Bertaud), 1 vice-trésorier (Victor Genier) et 5 membres (Graziella Gardillou, Brigitte Leblanc, Thierry Sennegon, Philippe Bourreau, Charly Bertaud).

Toutes les personnes intéressées par ce sympathique loisir sont les bienvenues !!!

Mail : avmpetanque2024@orange.fr - Dominique Derigny : 06 08 61 86 60

Campagne d'entretien partagé du bois du Chillou 2025

Venez couper votre bois de chauffage parmi
les arbres désignés

12€ LE STÈRE

INSCRIPTIONS A LA MAIRIE DU 30 MAI AU 14 JUIN

Tirage au sort du/des arbres attribués le 21 juin à 11h à la mairie
COUPE ET ENLÈVEMENT AVANT LE 15 SEPTEMBRE

Règlement disponible au secrétariat de la mairie